



15 juillet 2016

ÉRIC PEYRARD, président de Bourgogne Franche-Comté mobilité électrique

L'association BME, Bourgogne mobilité électrique, promeut, comme son nom l'indique, la mobilité électrique en région. La nouvelle carte des territoires administratifs a élargi son champ d'action car elle n'avait pas de structure équivalente en Franche-Comté. Un défi pour le nouveau président de l'association, Éric Peyrard, par ailleurs directeur régional d'ERDF Bourgogne.

Quelles sont les missions de l'association BME ? « Développer la mobilité électrique sur la région autour de plusieurs axes. D'abord, il faut faire de la pédagogie sur le sujet auprès de nos membres, collectivités, entreprises, universitaires... Nous devons intéresser cette multitude de professionnels car cela se répercutera ensuite sur les particuliers. Nous visons notamment les jeunes, plus sensibilisés au sujet. L'autre objectif est de regrouper l'ensemble des acteurs de la mobilité électrique pour avoir une expertise à disposition du plus grand nombre. Il faut réunir tous les maillons de la chaîne de la mobilité électrique, de la conception à l'utilisation. Le rapprochement avec la Franche-Comté est une opportunité qui va nous permettre de découvrir de nouveaux acteurs et de nouveaux maillons de la chaîne. »

La mobilité électrique est-elle vraiment accessible et pratique ? « Depuis le début de l'année 2016, en Bourgogne-Franche-Comté, la mobilité électrique représente une moyenne de 200 véhicules vendus par mois (électrique et hybride) contre 70 en 2015. On compte actuellement 238 bornes de recharge dans la région et de plus en plus dans les zones rurales. Bien que la technologie fasse des progrès constants, on ne peut pas encore faire toutes les longues dis-



tances mais 90% des déplacements s'opèrent localement. La voiture électrique apporte un véritable confort de conduite tout en étant économique et écologique. Reste que la mobilité électrique ne se résume pas aux voitures, elle passe par les vélos électriques, les gyropodes, le tramway, les bus... La mobilité électrique n'est plus un concept, c'est du concret ! »

Comment se positionnent les entreprises sur le sujet ? « Elles s'y mettent de plus en plus et modernisent leur flotte avec des véhicules électriques comme le groupe La Poste qui dispose du plus gros contingent. Les professionnels de proximité choisissent aussi l'électrique comme des boulangers qui font leur tournée avec ce type de transport. BME doit être là pour faire connaître ces bonnes pratiques car elles sont plus simples et intéressantes économiquement. D'ailleurs, BME est à la disposition des entreprises et des institutions pour les aider à créer des événements autour de la mobilité électrique et leur apporter une expertise sur le sujet. »

■ NADÈGE HUBERT